

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

**SERVICES DU PREMIER
MINISTRE**

PRIME MINISTER'S OFFICE

SECRETARIAT GENERAL

SECRETARIAT GENERAL

**COMMUNIQUE A L'ISSUE DU CONSEIL NATIONAL DE LA
DECENTRALISATION DU MERCREDI 07 OCTOBRE 2020**

Yaoundé, le 07 octobre 2020

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Président du Conseil National de la Décentralisation, Son Excellence Joseph DION NGUTE, a présidé ce mercredi 07 octobre 2020 à partir de 10 heures, la première session ordinaire dudit Conseil au titre de l'année 2020, à laquelle ont pris part les membres statutaires de cette instance.

L'ordre du jour comportait les points ci-après :

1. le compte rendu des activités du Secrétariat Permanent du Conseil National de la Décentralisation pendant l'intersession, présenté par le Secrétaire Permanent ;
2. le compte rendu de la mise en œuvre de certaines directives antérieures par le Ministre de l'Education de Base et le Ministre des Travaux Publics ;
3. l'exposé du Ministre de la Décentralisation et du Développement Local sur « *l'état des lieux des chantiers relatifs à l'accélération de la décentralisation dans la perspective de la mise en place des Régions* » ;
4. l'exposé du Ministre des Finances sur « *le financement des actions relatives à la mise en place des Régions et la détermination du quota des ressources financières à affecter aux Collectivités Territoriales Décentralisées* » ;
5. l'exposé du Président de l'Association des Communes et Villes Unies du Cameroun (CVUC) sur « *les principales préoccupations des Collectivités Territoriales Décentralisées à l'aube du nouveau dispositif juridique, assorties des solutions préconisées* ».

Dans son allocution d'ouverture, le Premier Ministre a relevé que cette session intervient après la convocation par le Président de la République des collèges électoraux en vue de l'élection des Conseillers Régionaux le 06 décembre 2020. Il a indiqué que ce scrutin permettra d'approfondir le processus de décentralisation engagé dans notre pays, dans le droit fil des recommandations du Grand Dialogue National.

Rendant compte des activités menées pendant l'intersession, le Secrétaire Permanent a indiqué qu'elles ont essentiellement porté sur le suivi de la mise en œuvre des directives du Chef du Gouvernement, l'organisation et la participation aux concertations relatives à l'examen des projets de textes relatifs à la décentralisation.

Dans leurs comptes rendus respectifs, le Ministre de l'Education de Base a fait savoir que la distribution du paquet minimum aux établissements de l'enseignement primaire est en cours, en dépit de diverses contraintes. Le Ministre des Travaux Publics a, pour sa part, indiqué que les ressources financières relatives aux opérations de cantonnement routier ont déjà été transférées à la plupart des communes bénéficiaires.

Prenant la parole à son tour, le Ministre de la Décentralisation et du Développement Local a évoqué le contexte général de la décentralisation au Cameroun et l'état des lieux y afférent, avant d'aborder les questions liées à la mise en place des Régions en tant que Collectivités Territoriales Décentralisées.

Il a notamment indiqué que les projets de textes nécessaires à la mise en service des Conseils Régionaux sont en cours de finalisation. Il en est de même de la réflexion visant à déterminer les ressources nécessaires à la mise en place optimale des Régions.

Dans son intervention, le Ministre des Finances a souligné que les dispositions idoines ont été prises au plan financier pour la bonne organisation du scrutin du 06 décembre 2020 et l'entrée en service des conseils régionaux. S'agissant du quota des ressources financières à transférer aux collectivités territoriales décentralisées au titre de l'exercice 2021, une équipe interministérielle est à pied d'œuvre pour déterminer la base de calcul sur laquelle sera adossée la fraction de 15 %, consacrée par le Code Général des collectivités territoriales décentralisées.

Intervenant à son tour, le Vice-Président de l'Association des Communes et Villes Unies du Cameroun s'est appesanti sur certaines préoccupations qui entravent l'action des communes, au rang desquelles figurent l'inadéquation du système de passation des marchés publics en vigueur, la forte tutelle de l'Etat sur les collectivités territoriales décentralisées, le faible rendement de la fiscalité locale et le déficit de qualification des ressources humaines en service dans les communes.

Au terme des travaux et prenant acte des avis et contributions des membres du Conseil, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, a instruit tous les membres du Gouvernement concernés par le transfert des compétences aux Régions de faire tenir au **Ministre de la Décentralisation et du Développement Local**, sous huitaine, les projets de textes y relatifs, assortis de leurs cahiers des charges, en vue de leur sanction. Il lui a demandé en outre d'accélérer le processus d'élaboration des textes d'application de la loi n°2019/024 du 24 décembre 2020 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées, notamment celui relatif à la mise en place de la Fonction Publique Locale. Par ailleurs, il devra soumettre, au plus tard le 30 janvier 2021, le Rapport annuel sur l'état de la décentralisation et le fonctionnement des Services Locaux.

Au **Ministre des Finances**, le Chef du Gouvernement a prescrit de parachever le processus de mise en place de la nouvelle architecture du Compte Unique du Trésor, de finaliser la réforme sur la fiscalité locale et en soumettre les conclusions au plus tard le 30 octobre 2020.

Pour conclure, le Premier Ministre a félicité l'Association des Communes et Villes Unies du Cameroun pour la pertinence des propositions formulées. Il a instruit leur examen minutieux par les administrations concernées.

Le Conseil s'est achevé à 12 h 10 mn.-

Yaoundé, le _____

**LE SECRETAIRE GENERAL DES
SERVICES DU PREMIER MINISTRE,**

FOUDA Séraphin Magloire